



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

Séance ordinaire du 20 septembre 2020

En ligne

Procès-verbal

Adopté le 18 octobre 2020

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Andréanne Bergeron
Ariane Jobin-Rioux
Béatrice Guillemette
Eleftherios Balampanis
Florence Duguay
François Plamondon
Frédéric Gilbert
Gabriel Boivin
Jasmin Fréchette
Jimena Aragon
Julie Desjardins
Kamila Lizée
Louis-Philippe Beaulieu

Marc-Antoine Tourville
Patrick Bégin
René Pfeiffer
Samuel Dumas
Sébastien Côté
Thomas Desrosiers
Vickie Bourque
Vincent Gauvin
Samy-Jane Tremblay
Keven Imbeault
Mathieu Blanchet
Marika Robert
Lauren Banham

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Aucune.

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée

Simon Hénault

Secrétariat d'assemblée

Cyndelle Gagnon

Table des matières

1. Ouverture de la séance	1
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée.....	1
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	1
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes	2
5. Suites données aux résolutions antérieures	2
6. Rapports	3
6.1 Officières et officiers.....	3
6.2. Comité exécutif	3
6.3. Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL.....	4
6.4 Rapport de la session d'été du comité exécutif	4
7. Démissions et absences.....	5
8. Élections	5
8.1. Conseil d'administration (5 postes vacants).....	5
8.2. Comités de la CADEUL.....	6
8.2.1 Comité institutionnel de protection de l'environnement (deux postes) ..	6
8.2.2 Comité d'enquête (un poste)	6
8.2.3 Comité de révision du Règlement électoral (deux postes)	7
9. Finances	7
9.1. Suivi des dossiers financiers.....	7
9.2 États des résultats financiers du mois d'août 2020	7
9.2 Présentation des états financiers vérifiés 2019-2020.....	8
10. Projet de logement étudiant abordable	8
11. Dénominalisation des procès-verbaux.....	8
12. Financement LPU	9
13. Démission de la vice-présidente aux affaires externes.....	12
14. Autres sujets.....	12
15. Clôture de la séance	13

1. Ouverture de la séance

KEVEN IMBEAULT

Bonjour à toutes et à tous, nous sommes très contentes et contents de vous voir en si grand nombre en ce dimanche pour ce CA ! Je veux vous avertir que la séance est enregistrée pour des fins de procès-verbal. Sans plus attendre, je demanderais si quelqu'un veut proposer l'ouverture de la séance.

Résolution CA-A20-09-20-01

Il est proposé par Patrick Bégin, avec l'appui de Vickie Bourque:

Que la séance du 20 septembre 2020 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Keven Imbeault effectue une proposition de présidence d'assemblée et de secrétariat d'assemblée.

Résolution CA-A20-09-20-02

Il est proposé par Eleftherios Balampanis, avec l'appui de Ariane Jobin-Rioux:

Que Simon Hénault et Cyndelle Gagnon soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 20 septembre 2020.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président d'assemblée énumère ses consignes de début de séance. Il n'y a pas d'observatrices ou d'observateurs présentes ou présents à la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée effectue la lecture de l'ordre du jour.

Résolution CA-A20-09-20-03

Il est proposé par Andréanne Bergeron, avec l'appui de Florence Duguay:

Que l'ordre du jour de la séance du 20 septembre 2020 soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-A20-09-20-04

Il est proposé par Mathieu Blanchet, avec l'appui de Jasmin Fréchette:

L'ajout du point "Présentation des états financiers vérifiés 2019-2020" en sous-point du point 9.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-A20-09-20-05

Il est proposé par Kamila Lizée, avec l'appui de Ariane Jobin-Rioux:

L'ajout du point "Démission de la vice-présidence aux affaires externes".

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

Il n'y a pas d'interventions sur le procès-verbal antérieur.

Résolution CA-A20-09-20-06

Il est proposé par Vickie Bourque, avec l'appui de Samuel Dumas:

Que le procès-verbal de la séance du 23 août 2020 soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Il n'y a pas de résolutions antérieures auxquelles donner suite.

6. Rapports

6.1 Officières et officiers

Il n'y a pas de questions sur les rapports des officières et des officiers.

Le président d'assemblée demande aux officières et aux officiers s'ils ont des ajouts ou des retraits à faire à leur rapport.

CYNCELLE GAGNON

Ajouts : Activité « clean walk » du comité de développement de l'Association des étudiants en droit (AED) le 14 septembre; Zoom sur l'économie sociale le 15 septembre; Présidence du CA de l'Association des étudiants en sciences et génie de l'Université Laval (AESGUL) le 16 septembre.

Retrait : Annulation de l'évènement Socialise autour d'un drink STA.

SAMY-JANE TREMBLAY

Ajouts : Rencontre avec Sol Zanneti le 14 septembre ; Rencontre de l'Association des étudiantes et des étudiants en sciences infirmières le 15 septembre dans le cadre de la tournée de associations étudiantes.

MATHIEU BLANCHET

Ajout : Rencontre du comité d'appel du programme de protection juridique de l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ).

LAUREN BANHAM

Ajouts : Rencontres pour discuter du plan stratégique de la COMÉUL les 9 et 14 septembre.

6.2. Comité exécutif

Le président d'assemblée demande aux officières et aux officiers s'ils désirent faire rapport.

LAUREN BANHAM

Je vais vous parler de la Rentrée UL. Les activités ont eu lieu du 31 août au 4 septembre. On a tenu un kiosque sur le Grand axe pour distribuer des agendas et des articles promotionnels.

MEMBRE DU CA

Vu qu'il y a eu moins de personnes sur le campus, est-ce que la distribution des agendas a bien été?

LAUREN BANHAM

Il y a entre 6000 et 7000 agendas qui ont été distribués. Ça été mieux que ce que je pensais.

6.3. Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL

Le président d'assemblée demande s'il y a lieu de faire rapport des travaux du groupe de travail et comités de la CADEUL.

MARIKA ROBERT

Le Show de la Rentrée a eu lieu mardi. Ça a eu lieu sur notre site web et notre page Facebook. Le show a aussi été diffusé au Pub Universitaire (environ 150 personnes présentes), le Dooly's Sainte-Foy Duplessis (environ 50 personnes présentes) et la Cuisine ludique et le Fou Aéliés. On ne peut pas évaluer le nombre total de personnes qui ont regardé le show, car on ne sait pas le nombre de personnes par écran. Voici quelques statistiques. Sur notre site web, il y a eu environ 800 utilisateurs différents, dont 49,54% venant de la Ville de Québec. Sur Facebook, il y a eu près de 5000 vues, dont 1026 utilisateurs qui ont regardé le show activement.

CYNDELLE GAGNON

Je vais faire rapport du Caucus qui a eu lieu vendredi. Il y a eu des élections. On a également parlé des mises à jour des statistiques de l'Avis sur l'implication des femmes dans les associations étudiantes. Il y a également eu un ajout de point pour discuter des cartes OPUS LPU.

MEMBRE DU CA

Qu'est-ce qui a été dit sur les cartes OPUS LPU?

CYNDELLE GAGNON

Les déléguées et délégués nous ont demandé d'entamer des démarches pour que les cartes OPUS LPU soient rechargeables. On a aussi mentionné que les cartes sont recyclables dans les électrobacs sur le campus.

6.4 Rapport de la session d'été du comité exécutif

PRÉSIDENTE

On vous présente le rapport de la session d'été du comité exécutif. Le document qui vous a été envoyé est essentiellement le *Plan directeur*, qui a été adopté en juin dernier, auquel

on a rajouté l'état d'avancement aux échéanciers. On va faire un court rapport des dossiers qui concernent le CA et qui ont des différences avec ce qui a été planifié initialement. On ne va pas s'attarder aux dossiers qui vont comme prévu dans l'échéancier. Par contre, n'hésitez pas à poser des questions à la fin de la présentation.

Keven Imbeault présente le dossier du plan de développement.

Marika Robert présente le dossier de l'Oktoberfest.

CA-A20-09-20-07

Proposé par Louis-Philippe Beaulieu, avec l'appui de Frédérick Gilbert:

“Que soient adoptées les modifications à l'échéancier du plan directeur annuel 2020-2021 en cohérence avec le rapport de la session d'été du comité exécutif”.

Pas de demande de vote.

Élu à l'unanimité.

7. Démissions et absences

Il n'y a aucune absence.

8. Élections

CYNDELLE GAGNON

Le CA peut combler les postes vacants. Il y en a 5 ce soir.

8.1. Conseil d'administration (5 postes vacants)

8.1.1. Groupe C : Faculté d'aménagement, d'architecture et d'art et de design — un (1) poste;

Personne ne pose sa candidature.

8.1.2. Groupe F : Faculté des lettres et sciences humaines et Faculté de musique – un (1) poste ;

Personne ne pose sa candidature.

8.1.3. Groupe J : Faculté de sciences et de génie —deux (2) postes ;

Personne ne pose sa candidature.

8.1.4. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire - un (1) poste.

Personne ne pose sa candidature.

8.2. Comités de la CADEUL

CYNDELLE GAGNON

Vous avez reçu un document présentant les comités où il y a des postes en élection. Il y en a 3. Votre implication est toujours très importante.

8.2.1 Comité institutionnel de protection de l'environnement (deux postes)

Une période de mise en candidature est ouverte. Sébastien Côté et Vickie Bourque posent leur candidature.

Vickie Bourque quitte la séance.

Sébastien Côté se présente.

Il n'y a pas de questions.

Sébastien Côté quitte la séance.

Vickie Bourque rejoint la séance et se présente.

Il n'y a pas de questions.

Vickie Bourque quitte la séance.

Il n'y a pas d'interventions, et le vote n'est pas demandé. Sébastien Côté et Vickie Bourque sont élus à l'unanimité.

Sébastien Côté et Vickie Bourque rejoignent la séance.

8.2.2 Comité d'enquête (un poste)

Une période de mise en candidature est ouverte. Jasmin Fréchette pose sa candidature.

Jasmin Fréchette se présente.

Il n'y pas de questions.

Jasmin Fréchette quitte la séance.

Il n'y a pas d'interventions et le vote n'est pas demandé. Jasmin Fréchette est élu à l'unanimité.

Jasmin Fréchette rejoint la séance.

8.2.3 Comité de révision du Règlement électoral (deux postes)

Une période de mise en candidature est ouverte. Julie Desjardins pose sa candidature.

Julie Desjardins se présente.

Il n'y a pas de questions.

Julie Desjardins quitte la séance.

Il n'y a pas d'intervention et le vote n'est pas demandé. Julie Desjardins est élue à l'unanimité.

Julie Desjardins rejoint la séance.

9. Finances

Résolution CA-A20-09-20-08

Il est proposé par Ariane Jobin-Rioux, avec l'appui de Frédérick Gilbert :

Que le point 9. Finances soit traité en huis clos.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1. Suivi des dossiers financiers

9.2 États des résultats financiers du mois d'août 2020

Résolution CA-A20-09-20-09

Il est proposé par Eleftherios Balampanis, avec l'appui de Louis-Philippe Beaulieu :

Que les états des résultats du mois d'août 2020 soit adoptés.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2 Présentation des états financiers vérifiés 2019-2020

Résolution CA-A20-09-20-10

Il est proposé par Louis-Philippe Beaulieu, avec l'appui de Eleftherios Balampanis :

“Que le conseil d'administration soit suspendu pour laisser place à l'Assemblée générale des filiales”.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-A20-09-20-11

Il est proposé par Eleftherios Balampanis, avec l'appui de Florence Duguay:

“Que les états financiers 2019-2020 vérifiés de la CADEUL soient adoptés”.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Projet de logement étudiant abordable

Résolution CA-A20-09-20-12

Il est proposé par Florence Duguay, avec l'appui de Jasmin Fréchette:

“Que le huis clos soit levé”

Pas de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Dénominalisation des procès-verbaux

CYNDELLE GAGNON

On s'est rendu compte que les procès-verbaux (PV) de la dernière année ne respectaient pas l'article 145 des *Règles d'ordre et de procédures d'assemblées* qui disent que les PV doivent être dénominalisés. Ça signifie que toute personne qui s'exprime et qui n'est pas

membre de l'exécutif est mentionnée comme étant membre du CA, sans que son nom soit indiqué. On demande une résolution permettant de modifier les PV déjà adoptés pour les dénominaliser.

Résolution CA-A20-09-20-13

Il est proposé par Gabriel Boivin, avec l'appui de Thomas Desrosiers:

“Que les procès-verbaux qui ont été adoptés mais qui ne sont pas dénominalisés, le soient, afin de respecter l'article 145 des Règles d'ordre et de procédures d'assemblées”

Pas de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Financement LPU

MEMBRE DU CA

C'est un point décisionnel. Ce n'est pas tout le monde qui utilise le LPU, mais c'est tout le monde qui le paie. Je pense que ça devrait être plus juste pour tout le monde. Certaines personnes habitent à côté de l'Université ou de leur travail et n'en ont pas besoin. Le LPU est utilisé indirectement par plusieurs personnes, parce que ça réduit la circulation automobile, ça réduit les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, je ne suis pas d'accord avec le fait que les gens qui ne l'utilisent pas paient autant que les gens qui l'utilisent. Monsieur Imbeault a dit dans un CA il y a deux mois que 86% des membres de la CADEUL ont utilisé le LPU. Présentement, tous les membres de la CADEUL paient 102,60\$ dans leurs frais de scolarité pour le LPU. J'ai calculé que, si ceux qui ne l'utilisent pas payaient seulement 40\$, ça ferait en sorte que ceux qui l'utilisent paient 133,92\$ pour garder le même niveau de recettes. C'est une différence de 13,12\$, ce qui est relativement peu. De plus, sans le LPU, le coût pour utiliser les mêmes services de transport serait de 239,20\$. Il serait avantageux pour eux d'utiliser le LPU, même si ça coûtait un peu plus cher. Je ne sais pas exactement comment fonctionne le financement du LPU. Je ne demande pas de prendre exactement cette méthode, je fais une proposition pour qu'on revoie les principes du financement du LPU. Je ne pense qu'il n'y a pas vraiment de personnes désavantagées pas ma proposition.

MEMBRE DU CA

Je suis très mal à l'aise que l'on change ça. L'idée du LPU, c'est que tout le monde paie pour que ça coûte moins cher à tout le monde. Cette décision a été prise en référendum, avec 55% des voix. Les modalités de paiement étaient inscrites dans la question référendaire. Si j'étais une association étudiante et que le CA disait qu'on mettait de côté

une question tranchée en référendum il y a deux ans, je serais mal à l'aise. Je suis contre ce changement.

MEMBRE DU CA

Le LPU a été tranché dans un référendum, qui a eu un taux de participation de plus de 10%, qui est l'un des plus hauts taux que l'on a eu depuis des années. Les étudiants ont choisi cette option de financement pour le LPU. Même si cette résolution passait, ça ne servirait à rien, car la méthode de financement est inscrite dans un contrat avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC), l'Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS) et la CADEUL. Je peux comprendre que l'on veut être plus équitable pour les gens qui ne l'utilisent pas, mais ce n'est pas comme ça qu'a été vendu le LPU. Ce n'est pas à nous de changer ça.

MEMBRE DU CA

Lorsqu'on parle de revoir la méthode de financement, on parle de l'année 2020-2021 ou en général?

MEMBRE DU CA (QUI A SOUMIS LA PROPOSITION)

En général.

MEMBRE DU CA

Je suis en faveur de la proposition. Il n'est pas question de changer le contrat, mais de changer la répartition entre les étudiants payants. Je suis également pour, car plusieurs personnes payant le LPU n'ont pas la possibilité de l'utiliser, car ils viennent de régions plus éloignées et sont un peu desservis par les sociétés de transport.

MEMBRE DU CA

Avec la nouvelle réalité du COVID19, je n'ai pas eu l'occasion d'utiliser l'autobus. Quand j'en parle avec mes amis, beaucoup de personnes utilisent moins le LPU. On devrait mettre ça en contexte.

MEMBRE DU CA

Pour le LPU, le fait que tout le monde le paie est un incitatif pour que les gens l'utilisent. Il existe de modalités pour ceux qui ne peuvent pas l'utiliser pour des raisons géographiques ou pédagogiques. En temps de COVID19, je trouve que les mécanismes qui existent actuellement sont adéquats. Je ne vois pas de raison de remettre en question le processus du LPU en ce moment.

MEMBRE DU CA (QUI A SOUMIS LA PROPOSITION)

Je vais répondre à certains commentaires qu'il y a eu. Même si le système du LPU est modifié selon ma proposition, je pense que c'est tout de même un grand incitatif pour inciter à prendre l'autobus, car même si on augmente le prix de ceux qui l'utilisent et diminue celui de ceux qui ne l'utilisent pas, c'est quand même une grande économie pour

ceux qui l'utilisent. Même si ç'a été fait il y a deux ans dans un référendum, je pense qu'on peut encore se poser des questions sur l'efficacité du système. Aussi, le oui au référendum a gagné par 55% des votes, ce qui est proche de 50%. Je pense qu'avec une solution plus égalitaire, le pourcentage d'appui au oui serait plus élevé. Je suis convaincu que si on avait offert les deux options de financement au référendum, ma proposition aurait gagné plus de votes.

MEMBRE DU CA

Les prix préférentiels de 120\$ par session pour le LPU sont un prix qu'on a réussi à avoir à cause du principe d'universalité, qui signifie que tout le monde paie le service. Je comprends l'idée de répartir les frais entre les étudiants qui l'utilisent et les étudiants qui ne l'utilisent pas, mais si la question référendaire avait été posée comme ça, je ne pense pas que les gens n'utilisant pas la LPU auraient été prêts à payer 40\$ et ne pas avoir accès au service. On n'aurait pas été capable d'avoir ce prix-là sans principe d'universalité, car il y aurait eu augmentation des prix et que le 85% de gens qui l'utilisaient aurait chuté s'il y avait possibilité de ne pas utiliser le LPU.

MEMBRE DU CA

On a un contrat présentement impliquant la CADEUL, l'Université Laval, le RTC et la Société de transport de Lévis (STLÉVIS). Si cette proposition passe, il faut voir jusqu'où on peut aller la porter. Si on donne un mandat à la CADEUL, mais qu'on a déjà un contrat signé, ça ne marchera pas. Je ne vois donc pas le but de parler de ça aujourd'hui. Il faut prendre en compte que si on donne la possibilité aux gens de quitter le LPU, il y a plus que 97% qui vont débarquer, et les prix vont augmenter.

MEMBRE DU CA

Je demande la question préalable.

Résolution CA-A20-09-20-14

Il est proposé par François Plamondon, avec l'appui de Patrick Bégin:

“Que la CADEUL revoit sa méthode pour financer le LPU et la rendre plus équitable pour les gens qui ne l'utilisent pas.”

On demande la question préalable.

Pour : 18

Contre : 6

Le vote sur la proposition a lieu.

Pour : 4

Contre : 14

Abstention : 6

La proposition est battue à majorité.

13. Démission de la vice-présidente aux affaires externes

MEMBRE DU CA

Madame Charlotte Roy m'a demandé de lire sa lettre de démission, mais je ne le ferai pas, car je pense que vous en avez déjà tous pris conscience. Je ne pense pas que ce soit la peine de la relire, car j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de frustrations personnelles. Je ne dis pas que ce n'est pas fondé. Ça a quand même relevé une certaine inquiétude. J'aimerais entendre le point de vue du conseil exécutif pour pouvoir clore ce dossier.

MEMBRE DU CA

Ce n'est pas tout le monde qui a entendu cette lettre-là. Elle a été lue au Caucus. Ce serait pertinent que les administrateurs aient connaissance de la lettre, car c'est un dossier qui revient au CA. J'adopterais un huis clos, car je pense que ça ne devrait pas être au PV. On voudrait simplement des explications sur certains éléments qui se trouvent dans la lettre.

Résolution CA-A20-09-20-15

Il est proposé par Ariane Jobin-Rioux, avec l'appui de Kamila Lizée:

“Que le point 13 soit traité sous huis clos”

Pas de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-A20-09-20-16

Il est proposé par Louis-Philippe Beaulieu, avec l'appui de Andréanne Bergeron:

“Que le huis clos soit levé”

Pas de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

14. Autres sujets

- Date de la prochaine séance

CYNDELLE GAGNON

La prochaine séance sera le 18 octobre. On espère vous y voir en aussi grand nombre qu'aujourd'hui.

- Bière post-conseil

MARIKA ROBERT

On pensait pouvoir reprendre la traditionnelle bière post-conseil aujourd’hui, mais avec le changement de zone COVID de la région, on préfère être prudentes et prudents. Désolés. On vous invite à jouer à un jeu en ligne!

- Blague corporative

Malaise général suite à la blague de la vice-présidence aux finances et au développement.

15. Clôture de la séance

Résolution CA-A20-09-20-17

Il est proposé par Jasmin Fréchette, avec l’appui de Vickie Bourque :

“Que la séance du 20 septembre 2020 soit levée”

Aucune demande de vote, adoptée à l’unanimité.

La séance est levée.



Cyndelle Gagnon

Vice-présidente aux affaires institutionnelles